

# JE M'INFORME PANDÉMIE COVID-19



CHSLD LOUISE-FAUBERT  
Questions fréquentes

Publication en date du  
11 avril 2020

## Développements récents

La COVID-19 est bien contrôlée présentement au CHSLD Louise-Faubert où nous n'avons aucun cas parmi nos résidents. Nous continuons de maintenir et d'ajuster les mesures en place pour assurer la sécurité de tous et éviter la transmission éventuelle entre les résidents infectés et les autres (voir l'encadré ci-contre).

Nous effectuons une surveillance quotidienne des résidents afin de nous assurer qu'ils ne développent pas de symptômes et nous effectuons promptement les dépistages lorsque requis. Les dépistages sont effectués de manière très proactive chez tous les résidents qui développent des symptômes. À ce jour, nous n'avons aucun résident en attente de résultats.

Comme nous devons regrouper les résidents avec un diagnostic positif dans la même zone (la zone chaude), nous avons dû changer de chambre quelques résidents. Les répondants ont été informés du nouveau numéro de chambre.

### Combien de cas y a-t-il?

En date du 11 avril 2020, nous dénombrons :

- 0 cas positif
- 0 cas soupçonné
- 0 décès

### MESURES EN PLACE

- Aujourd'hui, suite à l'annonce du premier ministre, une visite du CISSS a permis d'évaluer l'ensemble de nos mesures. Le gestionnaire désigné par le CISSS s'est dit très satisfait des éléments mis en œuvre.
- Les équipements de protection individuelle sont disponibles en quantité suffisante.
- Des formations ont été offertes par le CISSS au personnel.
- Nous effectuons une gestion quotidienne des employés présentant des symptômes. Ils sont placés en isolement selon des directives reconnues.
- Aucune admission ne se fera en provenance de l'hôpital pour une durée indéterminée.
- Selon les directives ministérielles, nous avons créé des zones froides et chaudes.
- Nous avons réparti les membres du personnel dans ces zones distinctes.
- Des ascenseurs seront dédiés aux membres du personnel en fonction de ces zones.
- Ajout d'un agent de sécurité pour le contrôle des accès 24 heures par jour.
- Nous sommes allés au-delà des directives dans les dernières semaines, par exemple en ayant imposé un isolement de 14 jours aux nouvelles admissions.

### **Est-ce que mon proche est touché?**

Dans l'éventualité où nous recevons un test positif à la maladie, nous contacterions très rapidement les proches de nos résidents dans les 24 heures suivantes. Nous avons donc élargi notre équipe au téléphone pour vous rejoindre rapidement.

### **Comment gérez-vous les résidents qui ont contracté la COVID-19?**

Les résidents malades seront placés dans une section dédiée d'une unité, qu'on appelle « zone chaude », pour éviter qu'ils ne transmettent le virus aux autres résidents. Les résidents soupçonnés d'être porteurs sont placés en isolement dans une zone dédiée jusqu'à ce qu'on obtienne les résultats des tests.

### **Que faites-vous pour que le CHSLD soit aussi sécuritaire que possible?**

Depuis le début de la pandémie, nous avons appliqué toutes les mesures sanitaires préconisées par le MSSS et l'Institut national de santé publique, et même plus (voir l'encadré *Mesures en place*). Et nous sommes en train de nous ajuster aux mesures spécifiques aux CHSLD communiquées par monsieur François Legault et madame Danielle McCann en point de presse cette semaine, notamment pour l'intégration des professionnels en renfort.

### **Peut-on toujours faire des conférences en ligne pour parler à un proche aîné?**

Cette façon de communiquer est toujours en place, selon la condition de santé du résident. Pour fixer un rendez-vous, nous vous invitons à contacter [loisirs.st-jerome@groupe-sante-arbec.com](mailto:loisirs.st-jerome@groupe-sante-arbec.com).

### **Est-ce que la qualité des soins et des repas a diminué?**

Les mesures en place ainsi que les protocoles reliés au COVID-19 changent évidemment la dynamique de l'établissement. Par contre, les résidents sont soignés comme il se doit et notre cuisine fonctionne comme à l'habitude. Nos façons de faire habituelles sont adaptées par exemple, à la directive de distanciation sociale. Les médicaments et les repas peuvent être apportés selon un horaire différent, mais nous avons le personnel nécessaire pour assurer notre mission première : prendre soin des résidents que l'on accueille. Nos gestionnaires, notre personnel soignant et nos employés de soutien redoublent d'ardeur pour assurer un service professionnel malgré les circonstances. À cet égard, nous bénéficions d'une collaboration importante du CISSS qui contribue à la prestation des services en nous dédiant du personnel supplémentaire.

Continuez de surveiller les messages qui seront transmis par courriel et sur notre site Web. Et n'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions auxquelles vous ne trouvez pas réponse ici. Nous voulons appeler toutes les familles dans les prochains jours, pour transmettre de l'information. Nous tenons à maintenir le contact avec vous et pouvoir répondre, autant que possible, à vos questions.

Nous sommes conscients que cette situation peut faire vivre des inquiétudes et du stress. Soyez assurés que toutes les mesures sont en place, tant au niveau du personnel que des résidents. Nous vous remercions de votre compréhension et de votre précieuse contribution afin de soutenir notre mission d'offrir un milieu de vie sécuritaire à nos résidents.